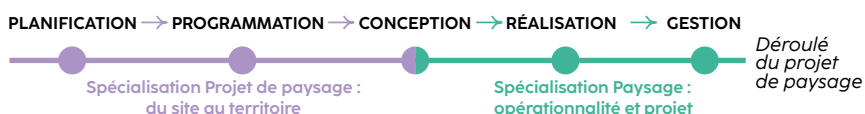


Spécialisation d'ingénieur

PAYSAGE : OPÉRATIONNALITÉ ET PROJET



CONTEXTE ET OBJECTIFS



Au cœur des enjeux du vivant, la **spécialisation Paysage : opérationnalité et projet** forme des ingénieurs paysagistes à la dimension opérationnelle du projet de paysage, de la conception à la conduite des travaux. Elle concerne les domaines de l'aménagement, de la restauration et de la gestion des espaces extérieurs en réponse à des commandes publiques et privées.

Ces ingénieurs seront acteurs de la limitation du dérèglement climatique, de l'érosion de la biodiversité et seront aptes à :

- être à l'interface d'équipes pluridisciplinaires,
- concevoir et valoriser les innovations dans la filière paysage,
- concevoir un projet d'aménagement (approche végétale renforcée),
- raisonner la gestion du végétal dans un projet,
- dimensionner et assurer la mise en œuvre des aménagements,
- chiffrer et gérer financièrement le projet et les chantiers,
- coordonner l'exécution des travaux d'un projet de paysage.

Lieu de la formation

Angers ● Rennes ○

Formation initiale sous statut étudiant

Ouverte dans nos cursus d'ingénieur :

Agronomie ○ Alimentation ○
Horticulture ○ Paysage ●

Formation initiale sous statut apprenti

Ouverte dans nos cursus d'ingénieur :

Alimentation ○ Horticulture ○
Paysage ●

Mutualisation des enseignements avec :

Spécialisation d'ingénieur Projet de paysage, site et territoire ●

EMPLOIS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- + Chargé d'opérations, responsable de service en collectivité territoriale
- + Paysagiste concepteur, chargé d'études, chef de projet au sein d'agences de paysage pour la conception des projets d'aménagement et le suivi des chantiers
- + Chargé d'études, chef de projets au sein de bureaux d'études techniques/d'ingénierie spécialisés en dimensionnement : irrigation, technique d'assainissement, hydrologie urbaine, voiries et réseaux divers, plantation, écologie etc.
- + Chargé d'études, chef de projets au sein d'entreprises spécialisées : toitures végétalisées, terrains et sols sportifs, aires de jeux, etc.
- + Chargé d'études, chargé d'affaires, conducteur de travaux en entreprises du paysage pour la réalisation des aménagements et leur entretien

Accès au titre de paysagiste concepteur

Les ingénieurs en paysage diplômés de l'école possèdent le titre de Paysagiste concepteur. Ce titre est de plus en plus exigé auprès des professionnels pour répondre aux appels d'offre et concours et garantir aux commanditaires un niveau de compétence élevé et reconnu.

Situation des jeunes diplômés 6 mois après l'obtention de leur diplôme

91%

Taux net d'emploi

3%

Poursuite d'études

30 K€

Salaire annuel moyen

Source : enquête emploi 2023 (diplômés 2022, 2021, 2020)

Spécialisation d'ingénieur

PAYSAGE : OPÉRATIONNALITÉ ET PROJET



PROGRAMME

Cette spécialisation d'ingénieur s'étend sur la dernière année de formation (M2) du cursus d'ingénieur en paysage.

Le semestre 9 prolonge les apports conceptuels et méthodologiques acquis lors des semestres 7 et 8 (analyse paysagère, conception de projets, outils (info)graphiques et plastiques, aspects techniques en ingénierie du paysage). Il propose des approfondissements à partir de projets commandités (réponses concrètes à des commandes réelles). Les liens entre théorie et pratique sont privilégiés à travers la maîtrise du végétal, les faisabilités technique, financière, sociale et environnementale, l'expertise et l'innovation.

Le semestre 10 est dédié à un stage de 24 semaines donnant lieu à la rédaction d'un mémoire.

> NIVEAU M2 | SEMESTRE 9 | 30 ECTS

6 unités d'enseignement (UE) obligatoires
(à l'intérieur desquelles 50% des enseignements sont au choix de l'apprenant)

UE 1 • Approfondissement du milieu professionnel

UE 2 • Végétal et écologie

UE 3 • Approfondissements disciplinaires

UE 4 • Projet : phase PRO

UE 5 • Gestion de chantiers

UE 6 • Répondre à des commandes émergentes

> SEMESTRE 10 | 30 ECTS

Stage de fin d'études 6 mois (de mi-février à fin août)

ADMISSION EN M2

> FORMATION INITIALE

Étudiants français

- Spécialisation ouverte de droit aux élèves-ingénieurs en paysage de l'Institut Agro Rennes-Angers ayant validé leur M1 en formation à temps plein ou par apprentissage.
- Spécialisation accessible à temps plein aux étudiants justifiant d'une formation de niveau M1 avec des prérequis en pratique du projet de paysage, en ingénierie du paysage (sciences et techniques du projet : les différents lots d'un projet de paysage), en connaissance du vivant (dont le végétal), en maîtrise des outils graphiques et plastiques, en aménagement (contexte institutionnel et réglementaire). L'admission se fait sur dossier composé d'un CV, d'une lettre de motivation et d'une liste des enseignements suivis en M1, examiné par les responsables de la spécialisation. Ces étudiants ne pourront pas revendiquer le titre de 'Paysagiste-Concepteur'.

Étudiants internationaux

- Spécialisation accessible via le concours DE suite à leur admission en M1 à temps plein dans le cursus d'ingénieur en paysage.
- Spécialisation ouverte en semestre d'échange pour les étudiants originaires d'un établissement partenaire de l'école. À l'issue de leur mobilité, les étudiants reçoivent un relevé de notes / crédits ECTS à remettre à leur université d'origine pour l'obtention de leur diplôme.

RESPONSABLES DE LA FORMATION